



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-UBALDE
MRC DE PORTNEUF**

Séance extraordinaire du conseil de la susdite municipalité tenue au lieu et à l'heure ordinaires, le lundi 21 novembre 2016 à 19 h 00, à laquelle étaient présents;

Monsieur Pierre Saint-Germain, maire.

Mesdames, Messieurs, Louise Magnan, Ghislain Matte, Josée Martin, Sylvie Drouin et Annie Breau, tous membres du conseil formant quorum.

Monsieur Guy Germain, conseiller au siège # 3, est absent.

Madame Christine Genest, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Il est constaté que les avis aux fins de la tenue de la présente séance, ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil de la manière et dans les délais prévus par la loi.

RÉSOLUTION NO 2016-11-268

DISCOURS SUR LE BUDGET 2016

**IL EST PROPOSÉ PAR M. GHISLAIN MATTE
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

QUE le rapport du maire sur la situation financière de la municipalité de Saint-Ubalde soit adopté tel que lu et qu'il soit distribué gratuitement à chaque adresse civique située sur le territoire de la municipalité.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Début : 19 h 32

Fin : 19 h 45

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie qu'il y a des crédits pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut énumérées, sont projetées par le conseil municipal.

EN FOI DE QUOI, je signe ce certificat ce 21 novembre 2016.

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

RÉSOLUTION NO. 2016-11-269

FIN DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} LOUISE MAGNAN
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De lever la présente séance.

ADOPTÉE

Christine Genest
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Pierre Saint-Germain
Maire